

Charte du Collectif CATUS

1 Objectifs du Collectif

- 1.1 Fédérer les professionnels consultants de la relation entre les chats domestiques et les humains.
- 1.2 Agir pour une meilleure reconnaissance de cette profession auprès du grand public et des autres professionnels exerçant des activités complémentaires autour des animaux de compagnie.
- 1.3 Communiquer d'une seule voix (au nom du Collectif) dans les médias.
- 1.4 Faire avancer les études comportementales sur les chats domestiques par la collecte et l'analyse de données.

2 Public ciblé

- 2.1 Les professionnels en activité avec une entreprise enregistrée officiellement (numéro de SIRET obligatoire) et un site web dédié à leur activité de consultant de la relation Chat-Humain (ainsi qu'une page Facebook ou autre réseau social).
- 2.2 Les professionnels doivent être spécifiquement formés aux comportements du chat domestique et aux problématiques de la relation entre les chats domestiques et les humains.
- 2.3 Il est attendu que les personnes adhérant au Collectif aient suivi une formation professionnelle complète, dispensée par une équipe pédagogique pluridisciplinaire ; les modules consacrés spécifiquement aux comportements du chat et aux problématiques de la cohabitation chat – humain représentent un volume horaire de 60 heures au minimum. Les demandes de professionnels dont la formation initiale ne remplit pas ces critères pourront être étudiées, une attention particulière sera alors portée à la formation continue.

3 Approche éthique

- 3.1 La mission des membres du Collectif consiste à prévenir le développement de comportements gênants pour l'humain dans le cadre de la cohabitation entre des chats domestiques et des humains, et à intervenir lorsque ces comportements se sont déjà développés, afin d'éviter des récurrences ou l'aggravation de la situation.
- 3.2 Les membres du Collectif recommandent que les chats soient vus par un vétérinaire, afin d'effectuer un bilan de santé et d'éliminer toute cause pathologique potentiellement sous-jacente, avant toute intervention d'un consultant en comportement.
- 3.3 Dans l'état actuel des connaissances scientifiques, le Collectif et ses membres ne feront pas la promotion des médecines ou pratiques dites *non conventionnelles* (appelées également pseudo-sciences, médecines parallèles ou approches holistiques), dont la communication animale intuitive. Il est clair que ces pratiques ne doivent pas se substituer à un avis vétérinaire en première intention. Nous ne refusons pas catégoriquement toutes les pratiques non conventionnelles, mais nous voulons mettre en avant une approche basée sur les connaissances scientifiques et sur l'observation rigoureuse et objective du chat dans son environnement. Nous étudions chaque demande d'adhésion en prêtant une attention particulière à ce type de pratiques.
- 3.4 Les membres du Collectif ne considèrent pas les chats domestiques, vus en consultations, comme étant dans un état strictement pathologique. Ils privilégient l'examen de leur environnement, des interactions et des relations qui s'y déroulent pour comprendre ce qui peut les conduire à adopter des comportements dérangeants pour leurs propriétaires.

- 3.5 Les membres du Collectif suivent une approche écologique. C'est-à-dire qu'ils considèrent les chats et les humains comme des individus faisant partie d'un système commun où chacun possède un monde sensoriel qui lui est propre.
- 3.6 Les membres du Collectif considèrent que les chats domestiques, comme tous les individus, éprouvent des émotions. Ils ont des besoins physiologiques et comportementaux qui doivent être respectés.
- 3.7 Les membres du Collectif considèrent que les chats domestiques expriment des comportements influencés par leur développement précoce, des besoins fondamentaux propres à leur espèce, leurs apprentissages, leurs états émotionnels et l'environnement quotidien, entre autres. Ces comportements ne sont pas figés et peuvent se modifier avec le temps.
- 3.8 Les membres du Collectif désapprouvent les méthodes coercitives. Infliger une douleur à des êtres vivants n'est jamais une méthode justifiée.
- 3.9 Le lien de confiance est essentiel dans la relation entre les chats domestiques et les humains. Il l'est tout autant entre les propriétaires et les consultants en comportement qui les accompagnent. A cet égard, les membres du collectif privilégient les interventions aux domiciles des chats, les interventions à distance prenant plus difficilement en compte l'aspect relationnel central dans la pratique de notre activité.
- 3.10 Les membres du Collectif sont solidaires et bienveillants entre eux et avec les autres professionnels exerçant autour des animaux compagnons.

4 Avantages de l'adhésion

- 4.1 Échanges privilégiés entre adhérents, au sein d'un groupe de dialogue dédié aux membres de l'association.
- 4.2 Organisation de réunions d'échange en petits groupes et de formations à tarifs préférentiels réservées aux adhérents CATUS.
- 4.3 Référencement sur la carte du réseau du collectif CATUS.
- 4.4 Partages de publications scientifiques, d'ouvrages de vulgarisation et autres connaissances.
- 4.5 Mise à disposition d'infographies et de fiches de synthèse sur des thématiques particulières.
- 4.6 Tarif préférentiel lors du colloque annuel.

5 Contributions des membres

- 5.1 En échange des services décrits ci-dessus, les membres du Collectif s'engagent à participer, dans la mesure du possible, à la vie de l'association. Ceci implique prendre part à différents projets, tels que l'écriture d'articles au nom du collectif, la relecture desdits articles, la participation à la création d'infographies ou de fiches de synthèse, à la traduction d'articles et à la vulgarisation scientifique, à l'organisation du colloque annuel, etc. Cette liste n'est pas exhaustive. Chaque membre peut prendre part, dans la mesure de ses disponibilités et de son appétence, à l'une ou l'autre de ces activités essentielles à la vie de l'association.
- 5.2 Les membres du Collectif s'engagent à participer au projet "InfoCat" qui permet de recueillir des données de consultations, dans l'objectif de mieux comprendre et communiquer sur notre pratique auprès du grand public.

6 Moyens de communication

- 6.1 Site Web : <https://collectifcatus.com>
- 6.2 Page Facebook® : <https://www.facebook.com/CollectifCatus>
- 6.3 Instagram : <https://www.instagram.com/collectifcatus>
- 6.4 LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/catus-collectif-de-consultants-de-la-relation-chat-humain>

